



Le Conseil en Éducation des Premières Nations invite le nouveau gouvernement caquiste à entreprendre un dialogue

Wendake, le 2 octobre 2018 – Au lendemain des élections provinciales, le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) souhaite réaffirmer l'importance de la place de l'éducation des Premières Nations au Québec.

Au cours des dernières années, le CEPN et plusieurs autres organisations des Premières Nations ont su faire valoir leur expertise et l'importance d'inclure l'éducation des Premières Nations et ses spécificités au sein des gouvernements en place. En effet, le CEPN participe au succès scolaire de plus de 4 600 élèves fréquentant des écoles de bande, en plus des nombreux autres inscrits à des écoles provinciales. Afin de continuer d'aller de l'avant et de préserver les collaborations en place, nous croyons qu'il est impératif que le dossier de l'éducation des Premières Nations ait sa place au sein du nouveau gouvernement.

C'est dans cette optique que nous invitons fortement le gouvernement caquiste et l'ensemble des partis d'opposition à rencontrer le CEPN et les diverses instances des Premières Nations afin de discuter des enjeux qui nous touchent. Les engagements du nouveau gouvernement et ses stratégies d'inclusion sont d'une importance primordiale, non seulement pour l'avenir de nos communautés, mais aussi pour la prospérité de la province dans son ensemble. Cette démarche est impérative à la réconciliation des peuples autochtones et au succès scolaire des Premières Nations.

« L'éducation de nos jeunes des Premières Nations qui fréquentent des écoles du système provincial mérite une attention particulière. Il est donc fondamental que la connaissance de leur réalité culturelle soit au rendez-vous. Les Premières Nations associées au CEPN désirent jouer un rôle actif sur le plan des mesures touchant l'éducation, et le CEPN propose son entière collaboration au nouveau gouvernement » (Lise Bastien, directrice générale du CEPN).

À propos du CEPN

Le CEPN est un organisme qui œuvre depuis plus de 30 ans pour la reconnaissance du droit des Premières Nations d'exercer leur pleine compétence en matière d'éducation grâce à la mise en place d'un système d'éducation complet doté de ressources adéquates, conçu et géré selon leurs valeurs et leurs cultures. Pour plus d'information sur le CEPN, visitez le www.cepn-fnec.com.